

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 19 novembre 2025 portant radiation du corps des attachés économiques

NOR : ECOT2532021A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 1er septembre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Direction Générale du Trésor en date du 9 septembre 2025 ;

Vu l'arrêté n°A2025 168929 de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects portant intégration et classement dans le corps des agents des douanes de catégorie A à compter du 1er décembre 2025 ;

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1er décembre 2025, Monsieur ROGER Guilhem, attaché économique, 6ème échelon (IB 611 - IM 518), en détachement auprès de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects du 01/12/2021 au 30/11/2025, est radié du corps des attachés économiques sur sa demande.

Article 2

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

Le Secrétaire général par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait, le 19 novembre 2025

Pour le Ministre,
Pour le Secrétaire général par intérim,
Et par délégation,

Sébastien BLANDIN
Adjoint au chef du pôle des agents de catégorie A du Centre de Services des Ressources
Humaines (CSRH)
Secrétariat Général du MESFIEN